



Vigne

Flash spécial Vers de la grappe N°20 24/08/2021



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde

mh.martigne@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

François BALLOUHEY
Chambre d'agriculture
de Dordogne

Francois.ballouhey@dordogne.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Nord Aquitaine
Flash Vers de Grappe du
24/08/21 »

Edition Nord Aquitaine (Départements 24/33/47)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Flash « Vers de la grappe »

Vers de la grappe

- **Eudémis** : Confirmation du 3^e vol en Lot-et-Garonne (Sud Garonne) et possible démarrage ponctuel dans quelques secteurs du vignoble girondin (Ouest Entre-Deux-Mers et Sauternais-Graves).
- **Cochylis** : démarrage d'un potentiel 3^e vol en Entre-Deux-Mers.

Phénologie

- **Stade moyen** entre « M37 – Fin véraison » et « M38 – Début maturation »

Données climatiques

- **Un temps estival est annoncé pour les jours à venir.**

Mildiou

- **En absence de pluie aucune contamination. Surveillez vos parcelles avec symptômes réguliers sur feuillage.**

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Ravageurs

• Vers de la grappe



© INRA

[Eudémis : Fiche pratique INRA](#)



© CTIFL

[Eulia : Fiche pratique en ligne](#)



© A. KEREBEL-FREDON AQUITAINE

[Cnephasia sp](#)



© INRA

[Cochylis : Fiche pratique INRA](#)

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage** peut donner une **tendance globale de la dynamique du vol sur un secteur** mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

• Seule l'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes et des perforations** permet **d'estimer la pression sur une parcelle**.

L'observation des pontes et la détermination du stade des œufs (stade tête noire) sont des éléments importants pour optimiser le positionnement d'une éventuelle protection.



Ponte stade intermédiaire

© R.ROUZES – Entomo Remedium

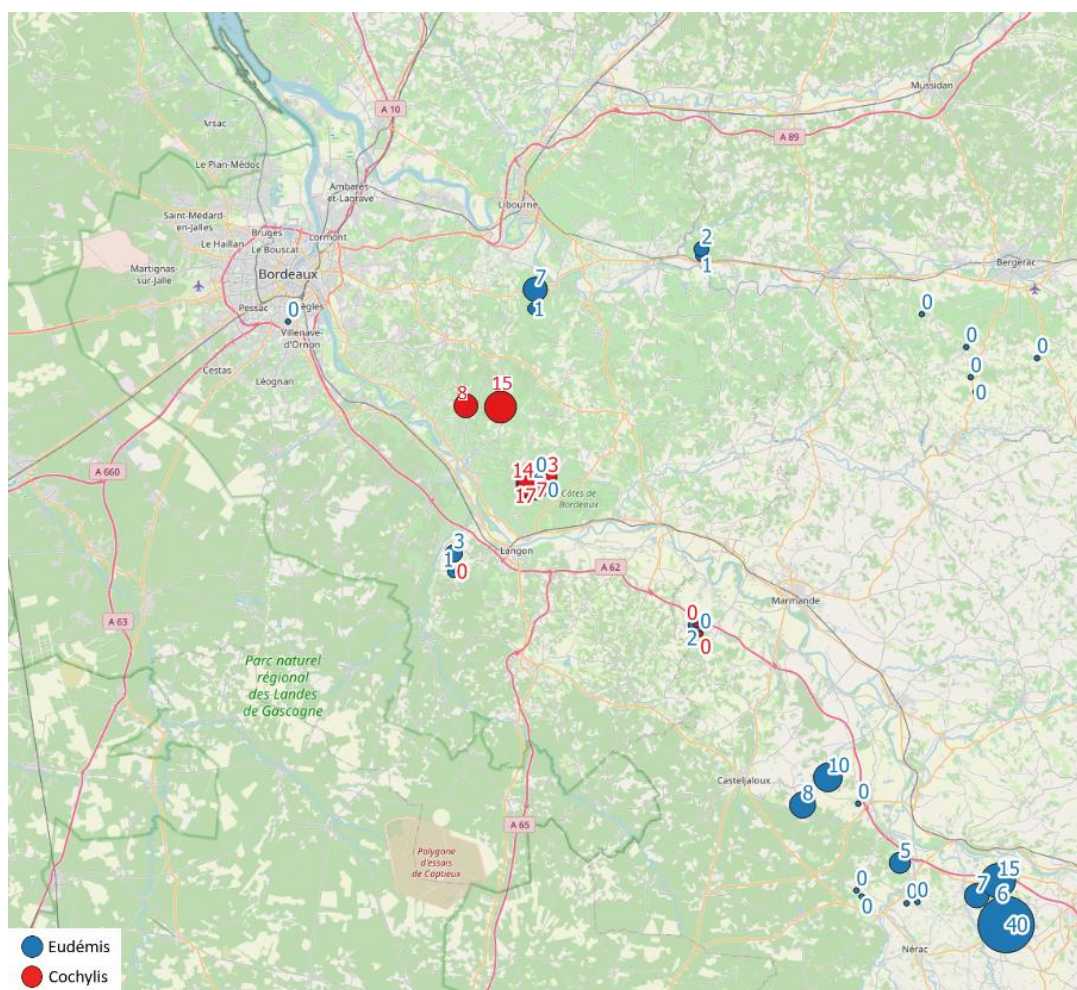
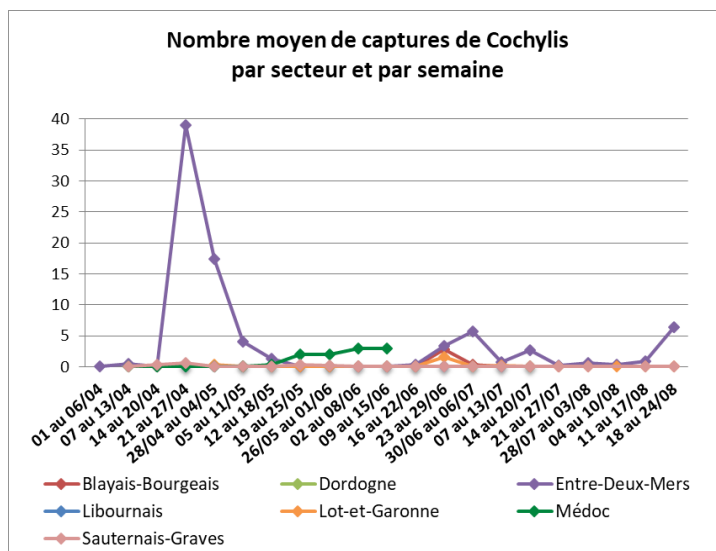
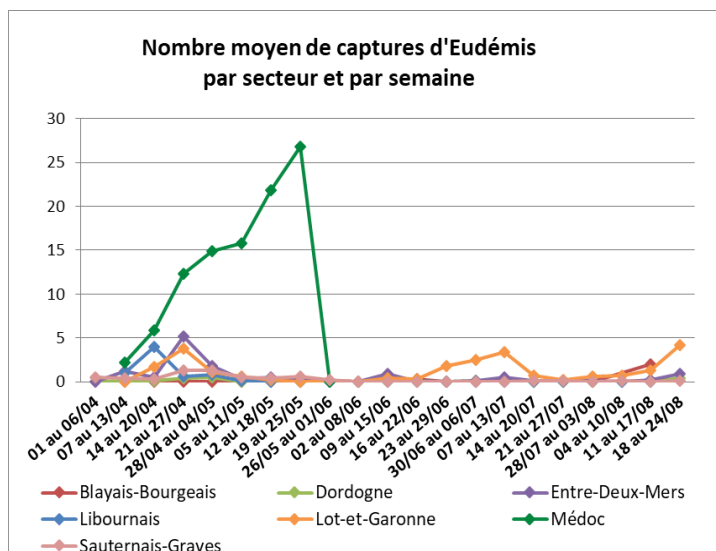


Ponte stade tête noire

© F.BALLOUHEY – CA24

Suivi des vols :

Graphiques et Carte réalisés par C.LE MOING – FREDON NOUVELLE-AQUITAINE



✎ Pour diverses raisons (absence de données, nombre de captures nul), le nombre de pièges rapportés diminue de plus en plus. **La dynamique de vol peut différer de celle des graphiques suivant les secteurs.**

Il est important de continuer à relever vos pièges pour connaître la dynamique des vols (identification du pic) et de nous faire remonter l'information.

- Eudémis :

Sur plusieurs pièges du **secteur de Buzet**, les captures ont été régulières et continues depuis le début de la semaine dernière. Sur ce secteur, **le vol peut être considéré comme démarré depuis une semaine** au regard des données disponibles.

Dans l'Entre-Deux-Mers et le Sauternais quelques pièges indiquent des captures consécutives mais peu nombreuses depuis une semaine, le vol semble y démarrer.

Pour les autres secteurs du vignoble girondin et la Dordogne, de rares captures sporadiques sont relevées depuis la semaine dernière ne permettant pas de caractériser de démarrage de vols de tordeuses.

- Cochylis :

Un démarrage net de vol est mis en évidence en **Entre-Deux-Mers**.

⇒ **Il est important de continuer de relever vos pièges pour suivre la dynamique des vols.**

Observation :

Cette semaine, quelques rares pontes et perforations ont été signalées sur le secteur des Graves et du Sud-Ouest Entre-Deux-Mers.

Vous pouvez consulter la [Fiche technique Vers de la grappe](#).

 **Consultez la fiche « tordeuses » du Guide de l'Observateur**

Prochain bulletin : possibilité de flash selon l'actualité phytosanitaire

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord Aquitaine sont les suivantes : Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Agridor, Agrobio Gironde, Agrobio Périgord, Antenne Saint Emilion, BGD Conseils, Cave Sauveterre-Blasimon-Espiet, Cave de Buzet, Cave Louis Vallon, Cave du Marmandais, Cave de Monbazillac, Cave des Vignerons de Tutiatic, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave de Sigoules, CDA24, CDA33, Chrysope eurl, Conseil Viti Bio indépendant, DAconseil, Ets Touzan, Euralis, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, IFV, Inovitis, Phloème, Qualiviti, SCA Alliance Aquitaine, SRA Cadillac, Terres du Sud, Urabl Grézillac, Univitis, Vitivista. Fermes du réseau DEPHY, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".